

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2012

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° II-550

présenté par  
M. Eckert

-----

### ARTICLE 58

À l'alinéa 10, substituer au mot :

« visés »

le mot :

« mentionnés ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.